

**DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN
DE MISE EN VALEUR DU
CHAMP D'EXTENSION SOUTH WHITE ROSE**

**OFFICE CANADA-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR DES
HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS**

RAPPORT SUR LA DÉCISION 2007.02

ISBN

978-1-897101-35-3

L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a tenu une réunion le 30 juillet 2007. Il souhaitait étudier la modification du plan de retombées du champ White Rose, déterminer la portée de ce plan, en ce qui concerne le raccordement du champ d'extension South White Rose et la modification du plan de mise en valeur du champ White Rose touchant ce raccordement, tels que présentés par Husky Energy le 29 septembre 2006, ainsi qu'analyser des renseignements supplémentaires présentés en décembre 2006. Les travaux de l'Office étaient notamment fondés sur une analyse de chaque document effectuée par son personnel.

Initialement, le gisement South White Rose devrait être exploité au moyen d'un raccordement autonome à l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement en mer (FPSO) Sea Rose, par le biais d'un centre de forage distinct. Cependant, après l'élaboration du concept original, d'autres réserves ont été trouvées dans les gisements North Amethyst et West White Rose. On planifie actuellement la mise en valeur de ces trois gisements.

L'Office a eu un certain nombre d'échanges avec Husky Energy à propos de la mise en valeur de ces gisements, y compris sur la formulation d'une seule demande les concernant tous. L'Office et Husky ont toutefois convenu que cela pourrait entraîner des retards et se sont entendus pour que seule la demande originale soit traitée. Par conséquent, l'Office a conclu que le raccordement du champ d'extension South White Rose répond à tous les critères de mise en valeur et a donc approuvé la modification du plan d'exploitation, telle que présentée. L'Office reconnaît que des travaux de mise en valeur pourraient avoir lieu avant la mise en valeur du champ South White Rose, mais il indique qu'il faudra décrire tout changement des conditions énumérées dans les demandes actuelles entraîné par les activités de mise en valeur proposées, ainsi que les mesures d'atténuation prises consécutivement à un changement.

Par le présent document, l'Office approuve la modification du plan d'exploitation du champ White Rose touchant le raccordement du champ d'extension South White Rose, sous les conditions suivantes :

Condition 2007-02.01

Au plus tard six mois avant le début des travaux au centre de forage du champ d'extension South White Rose, le promoteur devra soumettre à l'approbation du délégué à l'exploitation un programme de surveillance des répercussions environnementales qui aura été modifié en tenant compte des activités de forage et de production du centre de forage du champ d'extension South White Rose.